



Formation B96

Contact :

M. PICHOT H
03.86.48.20.78
cfi.ecy@wanadoo.fr

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3 T 500 , lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque ne dépasse pas 4 T 250.
- Connaître les principales règles de circulation.
- Connaître la signalisation spécifique.
- Maîtriser les manœuvres en marche avant et en marche arrière avec l'ensemble du véhicule.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêner les autres usagers.

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures
- 4 Stagiaires Maximum

HORAIRES DE LA FORMATION:

8h -12h / 13h -16h

DATE

Tous les mois

LIEU DE LA FORMATION :

ZI Plaine des Isles,

1 Rue des Caillottes

89 000 AUXERRE

N° Agrément : E0908916870

TARIF : 347.00€ TTC

PROGRAMME DE LA FORMATION

COMPETENCE :

Hors circulation : 4 heures

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'acquérir des savoirs et des savoirs faire spécifiques indispensables à l'utilisation en toute sécurité de l'ensemble de véhicules.

- Connaître et comprendre la réglementation concernant les poids, les masses le freinage des remorques et les équipements obligatoires.
- Connaître et comprendre la signalisation et les règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble.
- Effectuer les contrôles visuels avant le départ.
- Savoir réaliser un attelage et un dételage de l'ensemble.
- Savoir réaliser les exercices de maniabilité .

En circulation : 3 heures

- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

PUBLIC VISE & PRE-REQUIS

- Cette formation s'adresse aux salariés, aux demandeurs d'emploi et aux particuliers désireux de conduire un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3 T 500, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque ne dépasse pas 4 T 250.
- Savoir lire et écrire le français.
- Etre titulaire du permis B en cours de validité.
- Etre âgé de 18 ans au minimum.

RESULTATS ATTENDUS

- Un bilan de cette formation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils pour la conduite de ce type d'ensemble de véhicule.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'un examen.

ENCADREMENT

- Formateurs Diplômés BEPECASER .

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques en salle, avec supports ENPC et CODES ROUSSEAU, vidéoprojecteur, tableau blanc et paper – board
- Cours pratiques sur piste privée et sur route.
- Véhicule (Land Cruiser) aménagé en double commandes, et remorque AMCA.

MODALITES DE REGLEMENT

- Par virement, chèque ou CB
- Pour les entreprises : en fin de formation
- Pour les particuliers : en 3 fois

SANCTION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de suivi de formation.

Le candidat ne pourra conduire ce type d'ensemble, que lorsqu'il sera en possession du titre correspondant.